

# **CONTRAT 2020**

Signer ce contrat signifie que vous **respecterez** vos engagements

N° de contrat

**BIERE** -

 $\sim \sim \sim \sim$  Veuillez documenter les zones grisées  $\sim \sim \sim \sim$ 

#### Les contractants

_	_			_		
1 0	présent	contrat	oct	naccá	antra	•
ட	present	Commat	CSL	passe	unu	

Vincent Boaglio

adresse: La Roberdie 22100 QUEVERT

téléphone : 09 83 37 08 34 e-mail : contact@la-quévertoise.com

désigné ci-après « le producteur » d'une part, et :

Nom	Prénom	N° adh.
adresse		
téléphone		
e-mail		

désigné ci-après « l'adhérent » d'autre part.

### L'objet du contrat

Le présent contrat concerne la livraison tous les mois par le producteur de <u>bière en bouteille de 75cl</u>. Les produits sont payés d'avance par l'adhérent au producteur. Le tableau joint en annexe précise le détail des produits choisis par l'adhérent. Cette annexe doit obligatoirement être jointe au contrat pour que celui-ci soit valide.

La livraison aura lieu dans l'ancienne école des Charrières, rue Saint-Anne à Quévert, entre 18h00 et 19H30 chaque premier mercredi du mois, sauf cas exceptionnel qui ferait l'objet d'une information particulière par Amap'arcelle Solidaire.

#### La durée du contrat

La durée du contrat est de 6 mois. Il prend fin avec la dernière livraison.

## Les engagements réciproques

L'adhérent s'engage à :

- payer d'avance en remettant au producteur de Amap'arcelle Solidaire la totalité des chèques correspondant aux choix indiqués sur le tableau. Les chèques sont libellés au nom du producteur, à qui ils seront remis à chaque échéance.
- participer à l'organisation d'au moins une distribution au cours de l'année.
- venir chercher sa commande au jour et à l'heure prévus pour la distribution, ou se faire représenter.

Le producteur s'engage à :

- élaborer ses produits en respectant les principes de l'agriculture paysanne rappelés dans la charte des AMAP.
- livrer les produits choisis par l'adhérent au jour et à l'heure prévus pour la livraison.

#### L'adhérent déclare avoir réglé sa cotisation bi-annuelle 2020 à l'association

Fait à Quévert	LE PRODUCTEUR	L'ADHÉRENT
DATE		
SIGNATURE		

r 1'\	1 / 1	1	1	1 12	
Les bieres sont	brassees a	partir de	produits issu	is de l'	agriculture biologique.

		25,50€	25,50 €	25,50 €	
		Bière blonde 75 cl	Bière rousse, 75 cl	Mélange bière rousse/bière blonde 75 cl (3/3)	Total
		carton de 6 bout.	carton de 6 bout.	carton de 6 bout. (3+3)	
06/05/2020	Qté				
06/05/2020	Prix				
02/07/2020	Qté				
03/06/2020	Prix				
01/07/2020	Qté				
01/07/2020	Prix				
05/09/2020	Qté				
05/08/2020	Prix				
02/00/2020	Qté				
02/09/2020	Prix				
07/10//2020	Qté				
07/10//2020	Prix				

<b>Paiement</b>	:
1 MICHIGAN	

1	6	

 $\underline{\mathbf{NB}}$ : quel que soit votre choix, la totalité des chèques doit être remise au trésorier de Amap'arcelle Solidaire au moment de la souscription du contrat.

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de : « Vincent Boaglio »